

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mireille CLAPOT
Députée de la Drôme
Vice-présidente de la commission des Affaires étrangères

Membre de la Commission Supérieure du Numérique et des Postes

A Valence, le 06/06/2018

Monsieur Edouard PHILIPPE Premier ministre Hôtel Matignon 57 rue de Varenne 75007 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Les assises de la mobilité ont démontré que le vélo est une des réponses appropriées à la difficulté de se rendre de son domicile à son travail, pour les personnes à faibles revenus, ne pouvant disposer d'un véhicule personnel. Par ailleurs, d'un point de vue de santé publique, tout le monde s'accorde sur les bienfaits du vélo qui permet l'exercice d'une activité physique, et la réduction du risque des maladies chroniques.

Dans ma circonscription, plusieurs associations promeuvent le cyclisme, et j'ai visité récemment REVV (Roulons En Ville à Vélo) qui vient d'atteindre le 1000ème adhérent sur un bassin de 100 000 habitants autour de Valence. Cet acteur, dont vous trouverez ci-joint le bulletin mensuel du mois d'avril, participe à une véritable politique d'usage du vélo par l'apprentissage et la prévention, la réparation, et la sécurisation des équipements dédiés.

Du dialogue avec cet acteur, et d'un atelier que j'ai organisé en décembre 2017 sur "la mobilité inclusive" dans la Drôme, il ressort que les collectivités territoriales s'impliquent globalement pour l'accès à ce mode de transport. Néanmoins elles pourraient encore en faire d'avantage, notamment pour la sécurité de ce mode de transport, pas toujours compatible avec la circulation routière, comme nous l'a démontré le tragique accident survenu aux portes mêmes de l'Assemblée nationale. Il apparaît également que la multimodalité -le vélo comme maillon d'une chaîne de divers transports- mérite d'être encouragée, par exemple par les opérateurs de transport par bus ou car, et par les opérateurs ferroviaires, au premier rang desquels la SNCF. Enfin, les employeurs ont un rôle de prescripteur majeur à jouer, par des incitations humaines et financières au trajet domicile/travail en deux roues.

Si je m'adresse à vous, c'est que je suis convaincue que le rôle de l'Etat est essentiel afin notamment d'inciter la SNCF à être davantage accueillante au vélo, de soutenir le déploiement d'infrastructures dédiées, de mettre en place un Plan Vélo avec une enveloppe financière (estimée à 350 millions d'euros sur 4 ans), de généraliser l'Indemnité kilométrique aux employeurs publics et privés, et d'accompagner le tout par des mesures de sécurité routière.

Votre soutien à l'ensemble de ces mesures constituerait un geste fort envers la promotion de ce mode de transport alternatif, dans un objectif notamment d'inclusion des personnes éloignées physiquement de l'emploi, mais également de santé publique et environnementale.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée. Lordole

Mireille Clapot